

TREFFLEAN

Sommaire

Editorial	1-2
Affaires municipales	3-9
Service animation jeunesse communal.....	3
Les retraités s'invitent au TAP !.....	3
Les enfants des TAP décorent le mur.....	3
La semaine du goût s'invite au restaurant scolaire.....	4
Atelier plantations aux TAP !.....	4
Projet graph - comment monter un projet.....	5
Les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise.....	5
Rappel divagation des animaux.....	5
Notre médiathèque.....	6
Remise des diplômes du PSC1.....	6
Concours des maisons fleuries 2015.....	6
Planning 2016 de la Lettre Treffléannaise.....	6
Préparation des journées Européennes des métiers d'Art.....	7
Les hommes de l'ombre - copiannote.....	7
Vitesse excessive.....	7
Améliorer le respect des cheminements piétonnier.....	8
Conseil Municipal Enfants de Treffléan 2016 - 2017.....	8
Règlementation de l'élagage des arbres.....	8
Vie sociale.....	9
Etat civil	10
URBANISME	10
Vie associative	11-14
Athlétisme.....	11
Amis de la chapelle de Cran.....	11
A.P.E.L.....	12
Amicale Laïque des Korrigans.....	12
Association de Renouveau et d'Animation Culturelle.....	13
Trefflethon.....	13
Petite graine.....	14
Vie scolaire	15-16
École St Joseph.....	15
École les Korrigans.....	16
Informations diverses	16-20
Article de la liste Ensemble Pour Innover.....	16
Nos Treffléannais ont du talent.....	17
Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !.....	18
Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !.....	18
Multi-accueil "Le P'tit club d'Elven".....	18
ADMR.....	19
Calendrier des fêtes.....	21
Dernière page	22

LE MOT DU MAIRE

Chères Treffléannaises, Chers Treffléannais.

La fin de l'année est l'occasion de faire, sans être exhaustif, le point sur les réalisations 2015 et les perspectives pour l'année à venir dans un contexte financier qui nous oblige à agir avec discernement et à planifier avec justesse sur les années à venir.

Nous nous inscrivons dans les grands axes que nous vous avons proposés pour façonner le Treffléan 2020 : poursuivre la dynamique communale, améliorer le cadre de vie, répondre aux attentes de chaque treffléannais, organiser l'urbanisme et les modes de déplacement et entretenir le patrimoine communal.

Et pour ce faire tous les élus quels qu'ils soient y sont associés au travers des différentes commissions.

Les finances de notre commune restent saines

FISCALITE :

Les finances de notre commune restent saines. Nous y accordons une attention toute spécifique dans cette période difficile. La réalisation de nos projets structurants n'est, pour autant, pas remise en cause. Ils sont nécessaires pour le bien de tous. Notre détermination à les mener à bien et celle de maîtriser la fiscalité, sont intactes.

COMMERCE ET VIE ECONOMIQUE :

Sur la globalité, notre commune poursuit son développement. Les entreprises et artisans préservent l'emploi local à la faveur de leur dynamisme. L'arrivée de nouveaux commerçants en centre bourg témoigne d'une bonne vitalité. Les travaux, en cours, de remise en état de l'ancienne bibliothèque montre la volonté municipale de proposer ce local à un professionnel. Il en sera de même pour l'ancienne crêperie. Un projet immobilier, privé, est à l'étude, d'autres se dessinent. Cela montre bien l'attrait des investisseurs et des familles pour

notre commune proche des grands axes et du golfe du Morbihan. Le manoir, privé, de Randrecard est ouvert à l'organisation de cérémonies, conférences, séminaires avec une capacité de 280 personnes et 45 couchages. Tout ceci permet de créer des emplois de proximité et de révéler des synergies avec les professionnels existants.



EQUIPEMENTS STRUCTURANTS :

Maison médicale :

Le Conseil Municipal a décidé d'en confier l'étude administrative, technique et financière à EADM. L'année 2016 permettra d'en boucler la partie faisabilité et, après appel d'offres, la construction pourra commencer.

Restaurant Scolaire :

L'étude de faisabilité sera lancée en 2016.

CADRE DE VIE :

Amélioration paysagère en entrée du Village du Roscoët : Les sapins ont été abattus récemment pour, bientôt, faire place à un nouvel espace vert de qualité au profit de tous. Un agencement optimisé a eu lieu à l'intérieur de la médiathèque, de nouvelles activités ont été créées. Il conviendra d'en aménager les abords par la construction d'une terrasse bois en partie sud. Dans son prolongement, après acquisition d'une petite parcelle, une continuité paysagère sera étudiée vers l'étang.

PATRIMOINE :

Les travaux de restauration des fresques de la chapelle de Cran sont en voie d'achèvement. Le conseil municipal a décidé de faire procéder à l'entretien de la toiture, des ouvertures en partie supérieure et de la cloche. Avec le concours de l'association « Les Amis de la chapelle » une signalétique sera mise en place et l'organisation de

concerts et fêtes est au calendrier de 2016.

ENFANCE ET LIEN INTERGENERATIONNEL :

Compte-tenu de la taille de notre commune et de ses moyens financiers, le conseil municipal a décidé de réserver une place dans le multi accueil interentreprises d'Elven. Ce projet associatif innovant présente un réel intérêt pour les familles, les entreprises et les collectivités.

L'expérience de la «Semaine Bleue» ou nos aînés ont partagé leurs savoirs et leurs souvenirs d'écoliers avec la jeune génération des Temps d'Activités Périscolaires montrent cette volonté à échanger pour le plaisir commun. Les animations à la médiathèque, celles du service jeunesse sont, aussi, autant de moments conviviaux à l'adresse du plus grand nombre.

ENTRETIEN DIVERS :

Le programme de voirie 2015 est en cours de finalisation sur 10 chantiers plus ou moins importants. Le balayage mécanique des rues principales est devenu nécessaire pour libérer du temps et permettre à nos employés des services techniques de se concentrer sur des travaux d'entretien des bâtiments

communaux et des espaces verts, toujours plus nombreux.

Les trottoirs ne sont pas des parkings

SECURITE PUBLIQUE :

Sans nul doute est-il redondant de faire remarquer à un nombre croissant de nos concitoyens que les trottoirs ne sont pas des parkings. Beaucoup s'en plaignent avec raison, perte de visibilité, danger pour les piétons, etc. Le civisme de chacun doit conduire au respect de l'espace public. Par ailleurs, il est à noter une recrudescence des vols divers. Il est conseillé de prévenir les gendarmes au moindre doute. Une réunion publique sur la sécurité sera organisée au cours du premier trimestre.

SPORTS ET LOISIRS :

Notre commune a reçu l'assemblée générale du comité départemental d'athlétisme en novembre. Une étape du tour de Bretagne cycliste aura lieu le 29 avril prochain. Ce sera l'occasion de voir s'affronter des

équipes nationales et internationales sur le territoire communal. La municipalité continue de soutenir les associations. Elles ne manquent pas de dynamisme, il convient, ici, d'encourager tous ces bénévoles qui permettent, au plus grand nombre, de bénéficier d'activités diverses et variées.

2015 se termine malheureusement dans un contexte perturbé et générateur d'inquiétude qui appelle à la vigilance de chacun. Pour autant cela ne doit pas détourner tout à chacun de ses objectifs et de ses projets quels qu'ils soient qui donnent force à son avenir.

L'année 2016, je l'ambitionne, sera celle de la continuité du développement et du rayonnement de notre commune. Puisse-t-elle être aussi, pour vous, celle de la réussite de tous vos projets.

Le conseil municipal, le CCAS, les employés communaux se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux d'une bonne et heureuse année et surtout d'une bonne santé en 2016.

**Claude Le Jallé.
Maire de Treffléan.**

Service animation jeunesse communal

Les retraités s'invitent au TAP !



Les enfants ont adoré et les aînés aussi... Les ateliers TAP autour de la semaine bleue ont ravi tout le monde, petits comme grands !!!

- Le tricot sera de retour à la rentrée des vacances d'hiver car la liste d'attente pour les enfants volontaires à l'initiation n'a cessé de s'allonger...

- L'affrontement aux jeux de société n'a pas encore permis de découvrir qui des aînés ou des enfants trichaient le plus...

- L'histoire de Jean-Marie JUBIN sur la vie scolaire dans les années 30, accompagné de photos d'époque a passionné les enfants. Les questions n'ont pas cessé de fuser...



Les enfants des TAP décorent le mur

Après avoir fabriqué des pochoirs de différentes formes, les enfants y ont appliqué différentes couleurs à l'aide de bombes de Graph.

Le résultat est là : les couleurs donnent de la vie à l'école publique !



Les enfants et l'équipe d'animation ...

...vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016 !

Une année d'animation et d'activités se termine... Sniff, sniff... Mais non, ce n'est pas terminé puisque dès la rentrée 2016, les enfants et jeunes de la commune pourront encore s'éclater au service animation jeunesse pendant leurs temps libres (vacances et mercredis). Au programme :

- toujours pleins d'activités diverses et variées (sportives, de découvertes manuelles, de loisirs, de grands jeux, des camps etc...),
 - une équipe d'animation souriante, accueillante et dynamique
 - beaucoup de souvenirs gorgés de rires et d'émotions
- Et voilà vos enfants épanouis et heureux !!!

Retour en images sur l'année 2015 :



RENSEIGNEMENTS

Après de la responsable :

Delphine LE BRAS au 06 10 70 26 13
ou par mail trefflean.anim@orange.fr

Toutes les infos (papiers, programmes etc.)
sont sur le site de la commune : trefflean.com,
municipalité, animation jeunesse.

ATELIER PLANTATIONS AUX TAP !



Les enfants de CM2 aidés de Maïeul ont procédé à des plantations dans de grands bacs.

La semaine du goût s'invite au restaurant scolaire

Dans le cadre de la semaine du goût, jeudi 15 octobre, les enfants de maternelle et de primaire ont pu déguster un repas entièrement élaboré à partir de courges. En effet avec la collaboration des Vergers de Bizole et la venue d'Audrey, Renée LE FLOCH, responsable du restaurant scolaire, a relevé le défi de faire un repas uniquement à partir d'un ingrédient : la courge. Les enfants ont pu déguster de la soupe, de la purée et finir leur repas avec un délicieux gâteau. Pour cette occasion le restaurant scolaire a été décoré aux couleurs de l'automne et Audrey a présenté toutes sortes de variétés de courges.

Un grand merci en particulier à Renée LE FLOCH, aux agents municipaux et bien sûr aux Vergers de Bizole.

Marjorie Blaineau



Projet graph - comment monter un projet



En concertation avec Delphine LE BRAS responsable du service jeunesse, et la commission enfance et jeunesse, nous avons décidé de faire « grapher » le mur à l'arrière de la médiathèque. Pour cela il a fallu budgétiser le projet c'est-à-dire chiffrer tous les besoins pour cette action :

- faire nettoyer et peindre le mur par le service technique de la commune, chiffrer le coût de la peinture,
- trouver un grapheur et lui demander un devis,
- créer un dossier de demande de subvention

Une fois que le budget est adopté, il faut organiser la programmation du projet :

- déterminer le nombre de jours nécessaire aux ados pour « grapher » un mur de 10 m x 3 m,
- trouver un animateur pour encadrer les ados,
- communiquer sur le projet,
- prévoir l'inscription des ados.

Après une semaine de travail d'une petite dizaine d'ados, le résultat est bluffant !!!

Marjorie BLAINEAU

Les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise

Les Treffléanais, toutes générations confondues, les élus et les associations d'anciens combattants s'étaient rassemblés ce 11 novembre devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des disparus de la Grande Guerre mais aussi de toutes les guerres du XXe siècle qui ont semé terreur et douleur en France et en Europe.

Une cérémonie émouvante où la Marseillaise a été interprétée par les enfants des deux écoles. Un moment d'union au nom du devoir de mémoire.

Marjorie Blaineau



Rappel divagation des animaux

Textes en vigueur : article 213-1 du Code Rural

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant les cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques non tenus en laisse est formellement interdite. Des mesures de capture peuvent être mises en place et tout animal capturé sera conduit à la fourrière. Son propriétaire devra acquitter une amende pour non-respect de la loi, ainsi que les frais engagés pour la capture.

- Par ailleurs, il est rappelé que dans un souci d'hygiène publique et de propreté des voies et des rues de la commune, les propriétaires doivent veiller à éviter que leurs animaux satisfassent leurs besoins naturels sur les trottoirs et places publiques.

- Il est également rappelé que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en cause à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.

- Il existe des moyens pour empêcher les animaux de se sauver ! (barrière virtuelle anti-fugue avec collier éducatif, aménager des clôtures plus solides, éducation de l'animal par un professionnel ...).

Concours des maisons fleuries 2015



Parmi les événements municipaux, il en est un convivial, la remise des prix des maisons fleuries qui s'est déroulée cette année le vendredi 6 décembre à la salle Belle Etoile.

Ce concours ouvert à tous, est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir un cadre vie plus agréable à tous. Il se déroule dans un esprit de convivialité et se termine toujours par un cadeau fleuri et le verre de l'amitié.

Gwenaël Le Floch - Marjorie BLAINEAU

Notre Médiathèque

Il est important pour moi de rappeler que notre médiathèque ne fonctionne que grâce au bénévolat.

Je profite de ce bulletin pour adresser mes remerciements aux bénévoles qui ne comptent pas leurs heures passées au service des lecteurs.

L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous accueillir pendant les heures d'ouverture :

mardi, mercredi 16:30 à 18:30

samedi, dimanche 10:00 à 12:00

L'abonnement à la médiathèque coûte 5 euros.

Cet abonnement correspond à une carte de prêt, valable pour toute la famille (même adresse). Elle est valable 1 an.

Avec une carte, il est possible d'emprunter 10 documents :

- jusqu'à 10 livres (romans, albums, contes, documentaires),
- jusqu'à 5 BD ou mangas,
- jusqu'à 2 DVD,
- jusqu'à 2 revues,
- jusqu'à 2 livres audio,
- jusqu'à 5 CD.

Le prêt est de 1 mois (au besoin, un prêt peut être prolongé de 2 semaines).

Contact : trefflean.mediathèque@orange.fr

Responsable : Emilie Macé

Marjorie Blaineau

RESULTATS :

Catégorie maison avec jardin très visible de la rue, du domaine public

1er Mme LE BELZ Anne Marie
2ème Mr JOANNIC Antoine
3ème Mme LINO Mauricette

Catégorie façade et balcon

Mme GUICHEN Dominique (salon de coiffure)

Remise des diplomes du PSC1



Une partie du personnel communal s'est vu remettre le diplôme de secouriste (PSC1) le lundi 31 août, dans la salle du conseil municipal, en présence de M. le Maire et une partie de ses adjoints.

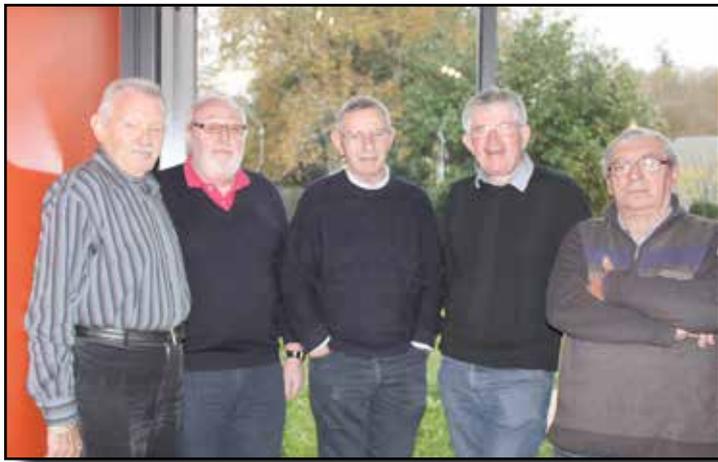
Le PSC1 repose sur l'apprentissage des gestes et sur la réalisation de situations concrètes. La formation porte sur les gestes de premier secours qui doivent être faits à la suite de malaises, chutes, traumatismes, le massage cardiaque... La formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence.

Planning 2016 de la Lettre Treffléannaise

Mois	Date de fin de réception des articles à la mairie	Date de diffusion
Mars	vendredi 5 mars	vendredi 11 mars
Septembre	vendredi 26 août	vendredi 2 septembre

Planning 2016 du bulletin Treffléannais

Mois	Date de fin de réception des articles à la mairie	Date de diffusion
Mai	vendredi 6 mai	vendredi 27 mai
Décembre	vendredi 25 novembre	vendredi 16 décembre



De gauche à droite : Roland Gehanno, Joël Grimaud, Charles Mazier, Pierre Hallier, Michel Louessard

Les hommes de l'ombre - Copiannote

Je profite de ce bulletin pour rappeler le travail que fait l'équipe Copiannote pour la commune.

« Dirigés » par Michel LOUESSARD, c'est à l'ensemble de ces personnes que l'on doit nos lettres et nos bulletins et le site internet de la commune.

Après avoir demandé et récupéré tous les articles, ils se chargent de la mise en page de ces derniers.

La lettre ou le bulletin sont essentiels pour une commune, dans le sens où celui-ci est quasiment le seul moyen de communication possible. Il permet de passer des informations aux habitants, plus susceptibles d'être lues que par simple affichage dans les panneaux d'informations des mairies...

Il est important pour moi de rappeler l'importance de leur travail qui m'est indispensable dans mes fonctions d'adjointe. Je leur en suis très reconnaissante.

Marjorie Blaineau

Préparation des journées Européennes des métiers d'Art

Les journées européennes des métiers d'arts aura lieu le 1, 2 et 3 avril 2016. Les communes limitrophes s'associent à cette occasion pour mettre en valeur les artistes basés sur nos communes (Theix, Noyal, Sulniac, Surzur, La Trinité Surzur et Treffléan)

Les métiers d'art rassemblent les artisans et les artistes. Ce projet n'implique que les professionnels.

Rappel de la dynamique du projet :

- rencontrer l'artiste, dans son atelier et découvrir le processus de création de l'artiste ;
- réunir les artistes afin d'élaborer une charte d'accueil (présence, création...);

- expliquer aux visiteurs le statut d'artiste;
- proposer un dépliant mettant en valeur les ateliers ouverts et les animations durant ce week-end (document sous forme d'A4 plié en trois, recto-verso plan avec localisation des artistes, présentation succincte des artistes, type de public, statut de l'artiste, horaire, contact, mail...);
- s'inscrire dans une dynamique de collaboration artistique.

Les artistes devront s'inscrire individuellement sur le site des journées européennes des métiers d'arts. L'inscription est à faire avant le 15 janvier 2016. <http://www.journeesdesmetiersdart.fr/>



Pour toutes informations complémentaires, me contacter en laissant un message à la mairie

Marjorie Blaineau

Vitesse excessive

De nombreux excès de vitesse en voiture ou en cyclomoteur sont relevés journalièrement dans tout Treffléan. Ce comportement augmente le risque d'accident impliquant des piétons, des vélos ou véhicules motorisés.

Face à ce problème, 2 mesures concrètes peuvent être prises :

la chasse aux conduites dangereuses (des automobilistes mais aussi des deux roues : motos ou scooters). Nous vous rappelons que le non-respect du code de la route entraîne des sanctions. La gendarmerie effectue occasionnellement des contrôles de vitesse dans notre commune.

L'adoption d'un comportement citoyen par chacun d'entre nous, en respectant les limitations de vitesse.



Règlementation de l'élagage des arbres

Quand élaguer rime avec sécurité !

Il existe une réglementation relative au respect des distances pour planter des arbres ou des haies. Ensuite, lors de la pousse des arbres et des végétaux, il faut élaguer pour assurer leur entretien régulier et sécuriser les infrastructures, le voisinage et les usagers alentours.

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent, mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0.50 mètre pour les autres.

Prévention

La réglementation de l'élagage vise à prévenir les différents risques liés aux arbres :

- Chutes d'arbres et de branches sur les véhicules ou personnes empruntant les voies de communication,
- manque de visibilité

suffisante pour le voisinage ou le réseau routier,
- coupure d'électricité ou téléphonique.

Sécurité

L'élagage à proximité d'une infrastructure de transport (route) ou d'énergie (ligne électrique) présente des risques pour l'élagueur et pour les usagers en raison de la circulation routière et/ou la présence de courant électrique.

Règlementation !!!

Plusieurs dispositions législatives et réglementaires figurant au code général des collectivités territoriales relatives aux pouvoirs de police du maire, et au code de la voirie routière permettent aux collectivités locales publiques d'exiger l'élagage des arbres de la part des propriétaires riverains de la voie publique.

Le saviez-vous ?

Si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende. Après une mise en demeure et sans travaux effectués, le maire peut ordonner les travaux d'élagage par une entreprise à la charge du propriétaire

Gwenaël Le Floch

Améliorer le respect des cheminements piétonniers

Nous remarquons, trop souvent des véhicules en stationnement illégal sur les trottoirs, passages pour piétons sur le territoire de la commune. Merci de prendre bonne note que nous serions obligé d'en informer la gendarmerie, et de leur demander l'application des règles en matière du code de la route, si le non-respect de l'occupation du domaine public venait à perdurer...

La modification du 02 juillet 2015, article R417-11 du CR., sur l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et de favoriser les cheminements des piétons et des cyclistes.

C'est pourquoi ces infractions ont été requalifiées en « très gênantes » (4^e classe = 135€).

Article R. 417-11 du Code de la route. (Extrait du Décret n°2015-808 du 02/07/2015 JO du 04/07/2015)...

Est considéré comme très gênant pour la circulation publique tout arrêt ou stationnement :

1° d'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons en traversée de chaussée ; [...]

2° d'un véhicule motorisé :

a) sur les trottoirs, à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs;

b) sur les voies vertes, [...]

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé léger (voiture, deux roues motorisées) ou lourd (poids lourd, autobus, autocar) sur le cheminement du piéton (passage pour piétons, trottoir, voie verte) oblige ce dernier à contourner « l'obstacle » et le surexpose aux risques routiers ; le véhicule illégalement arrêté ou stationné peut, en outre, constituer un masque à la visibilité. Le piéton gêné peut également avoir à se déporter sur une zone sur laquelle les véhicules en mouvement ne s'attendent pas à le rencontrer. De plus, les personnes en situation de handicap, en fauteuil, peuvent se retrouver en situation critique (pas de possibilité simple pour contourner le véhicule, présence de bordure par exemple).

Blaise Mayanga

Conseil Municipal Enfants de Treffléan 2016 - 2017

La commission « Enfance et jeunesse » s'est réunie le 23 novembre dernier pour rétablir le Conseil Municipal Enfants et discuter de son règlement.

Il sera constitué de 10 jeunes treffléannaises et treffléannais à parité filles garçons (4 titulaires et 1 suppléant (e) par école).

Pour être candidat il faut :

Etre né en 2005, 2006 ou 2007, habiter à Treffléan ET aller à l'école à Treffléan

Pour voter il faut :

Etre né en 2005, 2006 ou 2007, habiter sur la commune OU aller à l'école de Treffléan

Ce projet a été présenté aux enfants concernés par les membres de la commission le 10 décembre, dans les écoles de la commune.

3 commissions seront créées :

- Sports, Loisirs & Culture,
- Environnement, Cadre de Vie & Sécurité,
- Citoyenneté, Vie Scolaire & Solidarité

Ces commissions travailleront sur des projets, (encadrés par des adultes élus), puis les présenteront pour validation en Conseil Municipal.

Une réunion d'information sur le rôle du Conseil Municipal Enfants et la présentation des candidates et candidats sera organisée le :

vendredi 15 janvier 2016 à 19 h 00 salle Belle Etoile.

Les élections se dérouleront le :

dimanche 31 janvier 2016 de 10 h 00 à 11 h 30 salle Belle Etoile, suivies du dépouillement et de la proclamation des résultats.



Ateliers animés par des aînés pendant les temps d'activités périscolaires (TAP)

Après appel aux bonnes volontés, des séances d'initiation au tricot, mises en place fin septembre, avec l'aide d'une dizaine de personnes, ont été proposées aux enfants de CM1-CM2 pendant les TAP.

Il y avait liste d'attente tant la proposition a suscité d'intérêt. L'opération sera à renouveler en fonction des disponibilités des formatrices bénévoles peut-être au printemps. En tout cas, ce fut un joyeux moment de partage.

Un autre joyeux moment d'échange a été partagé lors des jeux de société qui ont réuni aînés et enfants, deux fois, pendant la semaine du 12 octobre.

Cet ensemble d'animations s'est achevé le vendredi 16 octobre, à la fin de la Semaine Bleue, par un goûter, après que M. JUBIN (91 ans) soit venu partager ses souvenirs d'avant-guerre lorsqu'il était écolier à Sulniac. Il avait apporté 2 photos de classe jaunies par les années passées. Blouse et sabots aux pieds, une centaine de garçons d'autrefois y posent en noir et blanc, pour la postérité. Un très joli exercice de mémoire émouvant et tendre qui a ravi le jeune auditoire ! 2 à 3 kms à pied matin et soir, le déjeuner préparé à la maison dans une gamelle, pas de téléphone, pas de télé... Une autre époque, une autre vie pour nos écoliers d'aujourd'hui ... C'était pourtant il n'y a pas si longtemps !

Actions du CCAS - Repas des aînés

Le 11 novembre dernier, comme il est de tradition à Treffléan, le CCAS et le conseil municipal ont invité nos aînés à se retrouver pour un déjeuner festif, organisé par la Commission des Aînés.

Après la cérémonie de commémoration devant le monument aux morts et du vin d'honneur servi salle Belle Etoile, la centaine d'invités présents a été conduite en car au restaurant l'Orchidée à Questembert.

Comme toujours, pendant le repas, les conversations entre les convives étaient animées dans un joyeux brouhaha. Danses et chants orchestrés par le groupe ont rythmé ce déjeuner passé en bonne compagnie.



Information Créabus

Pour finir, mardi après-midi 17 novembre, Mme DEPREE de KICEO est intervenue pour présenter le service Créabus et donner des informations sur la manière d'utiliser le dispositif. Huit personnes étaient présentes à cet atelier, pour lequel il est envisagé une mise en pratique courant décembre. Là encore, le rendez-vous de M. JUBIN pour une consultation chez son médecin ophtalmologiste servira d'alibi pour organiser le déplacement.

A noter donc une fin d'année active pour nos aînés, fruit d'un travail de préparation important mené par les membres du CCAS pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble de ces propositions.

Un grand merci à tous ceux qui se sont démenés pour permettre à ces actions de voir le jour. L'expression de satisfaction recueillie auprès de la majorité des participants, grands et petits, ne peut qu'encourager à continuer.

Bénédicte BARRE-VILLENEUVE
Adjointe à la vie sociale

Naissances 2^{eme} semestre 2015	Date	Lieu
MOISAN Baptiste, Jean-Yves	03/06/2015	VANNES
GRAYO Leny, Guénoles, Marie	14/06/2015	VANNES
GUILLOUZIC Martin, Alain, Didier	06/07/2015	VANNES
DÉLÉZIR Nathan	06/07/2015	VANNES
PARTAUD GUILLAS Soane, Émilie, Charlotte	11/07/2015	VANNES
PLUNIER Éloi	18/07/2015	VANNES
MAHDAOUI Ismaël	01/08/2015	VANNES
CHOULOT SOURISSEAU Lilwenn	07/08/2015	PLOËRMEL
LE COURIAUT Tylano, Guy, Thierry	08/08/2015	VANNES
NICOLAS Batiste	07/09/2015	VANNES
DANIEL Enoal	11/09/2015	VANNES
PERCHERON Aaron, Thierry, Marcel	12/09/2015	VANNES
LEMETAYER Gabin, Philippe	13/09/2015	VANNES
FLORENTIN Manoé, Claude, Patrick	16/09/2015	VANNES
CARRÉ Malo, Lucas	13/10/2015	VANNES
CORLAY Eloïse	21/10/2015	VANNES
TROUDET Joseph, Stéphane, Henri	25/10/2015	VANNES
BELLECC Solenn, Gabrielle	03/11/2015	VANNES
BÉZIER GUÉNERY Eva, Régine, Martine	20/11/2015	VANNES

Mariages 2^{eme} semestre 2015	Date
BOUHOURS Sébastien, Denis, Guy et GRIMAUULT Caroline, Aline, Mireille	06/06/2015
LE BRETON Romain, Jonathan, Nicolas et LE JULE Aline, Alexandra, Marie	20/06/2015
LERANDY Guy-Albert, Marcel et NASR Coralie	08/08/2015
GICQUEL Yohann, Thierry, Claude et COÏC Pauline	08/08/2015
MOREAU Baptiste, Michel et LE FLOCH Stéphanie	29/08/2015

Décès 2^{eme} semestre 2015	Date	LIEU
BUSSON François, Marie	09/09/2015	Treffléan
LINO Alain, Louis, Marie	15/09/2015	Rennes
SCULO Suzanne, Hélène, Marie, Françoise	01/10/2015	Vannes
LE RAY Marie, Suzanne, Anne	24/10/2015	Malestroit

Permis de construire 2^{eme} semestre 2015

Nom et adresse du pétitionnaire	Nature de la demande	Adresse de construction
LE DIGABEL Frédéric, JAFFRE Solène 31 rue des Terrasses 56250 Elven	Maison d'habitation	Lotissement Ste Appoline 4
CACAN Turan 19 résidence Henri Dunant 56000 Vannes	Rénovation	9, rue du Dévéhat
LE PALLEC Alexandre, LE SAUX Caroline 7 rue Georges Brassens 56400 Auray	Maison d'habitation	Er Huern
GAEC DU PETIT VILLAGE (LE BOURSICAUD Jean Paul) Kerbihan 56250 Treffléan	Stabulation, fosse et hangar	Kerbihan
AUBRY Jack 12 lot de Kerno 56250 Treffléan	Maison d'habitation	Le Roscoët
GRESY Steven, GAIN Cynthia 16 rue Paul Vatine 56890 Saint Avé	Maison d'habitation	Les jardins de Salomé

Amis de la chapelle de Cran

L'année 2015 se termine et cela me donne l'occasion de faire le bilan de nos activités. Elles ont été nombreuses et variées.

Rappelons les cinq concerts à la chapelle :

- deux avec le groupe Jamais Vu,
- un avec le chanteur H Robert,
- un concert de musique celtique avec le groupe Toss The Feathers,
- un concert avec le chœur Nova Voce d'une très grande beauté.

Toutes ces soirées étaient d'excellente qualité.

Une conférence sur l'histoire de la chapelle et du village par Barbara Delamarre, Docteur en histoire de l'art, engagée par l'association et à ses frais a été donnée au mois de juin. Etude passionnante qui nous montre la chapelle sous un jour nouveau et permet d'envisager la vie du village au XVe, XVIe et XVIIe siècle. Ce travail doit aboutir sous peu à la création d'un panneau explicatif qui sera posé à l'extérieur de la chapelle. Un plan de randonnée autour de Cran y sera joint.

Cela m'amène à évoquer le nouveau chemin que nous avons créé avec la collaboration de la municipalité et qui permet d'aller de Cran à Lostihuel sans emprunter de route, puis de relier la « Chaise du diable » et les hauteurs de Cran par Kerhuilic et le Bois Bran.

La signalisation est à l'étude.

Une autre réalisation, après bien des difficultés et atermoiements, a été menée à bien. Il s'agit de la pose d'un bac étanche en zinc dans la fontaine, qui permet à un filet d'eau de s'écouler en permanence dans la rigole et le chœur taillé dans le granit.

Le Pardon de Cran pour clore les activités 2015 de l'association

A en juger par la réaction du public (enfants et adultes), cette journée de fête a été une réussite : diversité des animations, participation convenable au concours de boules, ouverture des grilles du manoir par Jean Petat qui permettait d'admirer la très belle façade Louis XIII de son manoir et enfin succès du repas. Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés.

Nous sommes d'ores et déjà en train de réfléchir à l'organisation du prochain Pardon qui pourrait être différent.

Notons que la situation financière de l'association, sans être florissante, est saine.

Les perspectives pour 2016

Il s'agit essentiellement de faire vivre ce site. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est très beau, la chapelle en étant l'attraction principale !

Nous allons poursuivre nos efforts d'animation et toutes vos propositions seront les bienvenues.

Il est temps de conclure et de vous souhaiter au nom de l'association d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2016, en espérant que cette année sera moins dramatiquement agitée que 2015 l'a été.

P PUIREUX,
Président



Athlétisme

La commune et le club Treffléan-athlétisme accueillent l'assemblée générale du comité départemental d'athlétisme du Morbihan.

(C.D.A.56) :

Le samedi 14 novembre 2015, s'est tenue à Treffléan dans la salle de réunion du complexe sportif Maurice LE LUHERNE, l'assemblée générale du C.D.A.56, en présence de M. Claude LE JALLE Maire de TREFFLEAN, M. Blaise MAYANGA

Adjoint au Sport, M. Jo FALQUERHO Pdt du C.D.A.56 - M. J-M BERAU Pdt de Ligue de Bretagne d'Athlétisme, devant les présidents et représentants de 34 des 35 clubs du Morbihan dans une ambiance très conviviale.

La saison sportive 2015-2016 a démarré dans une bonne ambiance, malgré une baisse d'effectifs dans toutes les catégories, plus marquant chez les Benjamins et Minimes. Ceci n'a pas empêché les Eveils Athlétiques et Poussins (EA/PO), de participer à leurs première journée de rencontre, qui s'est déroulée le 07 novembre 2015 à Saint-Avé ; saluant la participation de ses graines de champion à leur niveau de pratique: LE FLOCH-COLLIN Ivrin, RIO Maïlys, LE SCORNEC Quentin, LOUINEAU Valentine. Félicitation à vous et bravo...

Le samedi 21 novembre s'est déroulé à Ploërmel, le traditionnel meeting de l'ESM, qui marque l'ouverture de la saison Hivernal

Indoor, saluant la bonne performance d'Alan BOCHER, après sa participation au championnat de France jeune à ALBI cet été, malgré une reprise très tardive des entraînements. Alan fait honneur à son club, on réalisant un saut d' 1,91 m et termine premier de la catégorie cadet, ce qui lui a permis d'être retenu dans l'équipe régionale, afin de suivre les stages, qui seront organisés par l'équipe technique régionale. Saluant cette bonne performance, je lui souhaite de continuer avec assiduité en prenant plus du plaisir.

Les Heures et Jours des Entraînements :

Mercredi : 17 h 30/19 h 00 (BE/MI/CA)

Vendredi 18 h 30-20 h 00: (Initiation Marche Nordique sur inscription)

Samedi 9 h 00 10 h 30: BE/MI/CA,

10 h 00- 11 h 30: EA/PO ou 15 h 00 – 16 h 30 : BE/MI/CA

LES GRANDS RENDEZ – VOUS DU CLUB EN 2016 :

Le dimanche 05 juin 2016 : 10ème édition de LA TREFFLEANNAISE. Course Nature de 10 km et 25 km.

Marche nordique de 15 km (Chronométrée).

L'Association et tous les athlètes, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année 2015.



Amicale Laïque de l'école des Korrigans

Le premier trimestre de l'année scolaire s'achève. Cette nouvelle année a commencé avec une nouvelle action : la vente de potirons et de potimarrons. Nous remercions tous les treffléannaises et treffléannais pour leur contribution car les recettes ont été très bénéfiques pour l'école : environ 600 €. Un grand merci aussi aux commerçants du bourg qui ont participé à notre vente!

Suite à cette manifestation, un pot d'accueil pour les familles de l'école a eu lieu le dimanche 11 octobre au matin, avec une dégustation à base de cucurbitacées : soupe au potiron, jus de citrouille, cake au potiron, ... Tout cela sur fond de bonne humeur et de convivialité.

Un concours du plus beau potiron sculpté ou décoré était organisé suite à cette vente. Les gagnants du concours sont Mélissa, Maëlys, Charlotte, Lucile, Angéla, Célia et Brian. Bravo à eux et merci encore à tous les enfants (et parents), d'avoir joué de leur imagination et de leur implication. Vous pourrez voir les photos des sculptures sur le site de l'Amicale ou sur Facebook.

Les enfants ont aussi participé, en partenariat avec l'école St Joseph, à une grande collecte de jouets pour l'épicerie solidaire : bravo à tous les enfants pour leur générosité !

L'Amicale interviendra lors de la journée du Téléthon, le 5 décembre en reconduisant le "tous à roulettes". Venez nombreux avec vos enfants, accompagnés de leur trottinette, vélo, patins à roulettes...

N'oubliez pas aussi la collecte de papiers qui a lieu le 2ème samedi de chaque mois dans le local de la zone de Kervoyelle. Une permanence y est organisée entre 10 h 30 et 11 h 30.



Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates des manifestations prévues pour cette année :

- Le vide-grenier aura lieu le dimanche 3 avril au stade, selon les modalités habituelles.
 - La fête de l'école et les portes ouvertes se tiendront le samedi 18 juin.
- Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter par mail (amicalekorrigans@gmail.com) ou via l'école. N'hésitez pas à consulter le site pour avoir les informations sur les manifestations! <http://amicalekorrigans.over-blog.com/> ou sur notre page Facebook : "Amicale laïque de l'école des Korrigans de Treffléan".

Sabrina SCHNAIDERMAN,
pour l'Amicale



A.P.E.L.

l'heure du goûter.

- Une vente de chocolat a été organisée pour les fêtes. L'association remercie vivement les familles qui ont participé, car c'est une belle réussite !

L'Apel s'associe également à des projets solidaires :

- Une collecte de jouets a été proposée en faveur de l'épicerie sociale du secteur. Les enfants ont pu déposer livres, jeux ou puzzles dont ils ne se servaient plus. Cette action a été l'occasion de faire un geste afin que tous les enfants puissent avoir un beau Noël.

- Nous avons proposé également aux élèves de participer au week-end du Téléthon. Les enfants viennent ainsi participer à l'opération «tous à roulettes». Rollers, trottinette, vélo, chacun trouve le moyen pour venir passer un bon moment.

Dates à retenir :

L'école St Joseph organise son carnaval le samedi 19 mars. Les enfants déguisés défilent dans les rues de Treffléan le matin. Nous préparons sur place un couscous le midi. Vous pouvez donc réserver vos repas ou choisir d'emporter.

La kermesse est, elle aussi, déjà envisagée. Retenez donc la date du samedi 25 juin 2016. Pour partager un moment festif avec vos enfants ou petits-enfants. Différentes animations seront proposées et un repas est organisé le soir sur place.

L'association de parents d'élèves de l'école St Joseph vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

A très bientôt

Bonjour à tous,

L'année scolaire est désormais bien lancée et les membres de l'Apel sont motivés par les projets qui voient le jour. Afin de financer les différentes sorties scolaires, le Noël de l'école ou d'autres activités pédagogiques, plusieurs actions sont mises en place.

Pour ce premier trimestre,

- L'opération papier fonctionne maintenant de manière régulière le 2ème samedi de chaque mois au local de Kervoyel.

- Nous avons proposé 2 ventes de brioches pour satisfaire les petits et grands gourmands, le vendredi à

Trefflethon

Les enfants de Treffléan soutiennent le Téléthon 2015 !!

Dans le cadre des TAP, les enfants ont réalisé un panneau de soutien au téléthon 2015.

Sylvie, de la pizzeria de Treffléan et photographe professionnelle s'est proposée pour venir prendre en photos les groupes d'enfants aux TAP, accompagnés de ce panneau. Le tirage des différentes photos en format 15x21 a été effectué en laboratoire professionnel. Le bénéfice de la vente de ces photos a été entièrement reversé au Téléthon.

SOUTENEZ LE TELETHON !



Association de Renouveau et d'Animation Culturelle



L'ARAC vous rappelle que vous pouvez retirer à la mairie le flyer rappelant les diverses activités qu'elle vous propose. Nous sommes heureux de voir que, dans presque tous les ateliers, le nombre de participants a encore augmenté et que nous allons une nouvelle fois dépasser le nombre d'adhérents de l'année passée.

CHORALE CHANTS DE MARINS :

Très bon départ de ce nouvel atelier mis en place fin octobre avec une vingtaine de participants. Les répétitions ont lieu tous les derniers jeudis du mois de 20 h 00 à 21 h 30 à la salle Belle Etoile, sous la baguette de notre très estimé Marcel RUAUD. Vous pouvez toujours vous inscrire au 06 43 46 69 19.

L'ARACONTEUR :

Les répétitions vont bon train pour une nouvelle pièce qui vous sera présentée au restaurant scolaire durant les vacances de février 2016.

Cette pièce mise en scène par Fabrice ROSOLI est intitulée « CHER EDOUARD » de Bruno Druart, et raconte : « A la veille de quitter ses fonctions de maître d'hôtel d'un grand palace, Edouard retrouve à la fois un

ancien grand amour d'il y a 25 ans, et la sœur d'une relation d'été, toutes les deux plus ou moins nymphomanes... Lui n'aspire qu'à la tranquillité, à une vie paisible !!! Et c'est sans compter sur un invité à un mariage (alcoolique et dragueur impénitent) et une serveuse « nunuche » !!! Il y aura beaucoup de quiproquos et de non-dits, voire de la casse dans ce trois étoiles ».

SORTIES ET VOYAGES :

- Revue de la Cloche à NANTES le 31 janvier : complet (le départ se fera à 11 h 00 du parking des écoles)
- Circuit en INDE au mois de mai *complet*
- W.E. YOGA à VICHY en mars *reste quelques places*
- W.E. à BORDEAUX en fin d'année 2016 *inscriptions en cours*

Prévisions et inscriptions en cours pour un circuit en BIRMANIE en mars 2017. Tous renseignements sur ces sorties ou voyages, auprès de Jack AUBRY au 06 66 45 00 53



Atelier d'initiation au théâtre

Mbembo est comédienne professionnelle depuis 20 ans.

Elle vous propose de vous détendre quelques heures par semaine. Sont prévus des jeux (de gestuelle, de diction et d'intonation) pour vous transmettre les bases du théâtre et aussi une incursion du côté des décors, costumes et accessoires.

De quoi stimuler votre imagination et votre créativité dans une ambiance sympathique !

En septembre 2016, deux ateliers pourraient être ouverts en fonction du nombre d'inscrits : l'un à destination des enfants et l'autre des adultes.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler dès à présent au 06.11.02.87.68.

Le Président

J. AUBRY

Petite graine

Ça bouge aux Vergers de Bizole !

En ce début d'hiver, faisons un peu le point sur les activités qui se sont déroulées depuis la rentrée...

Des activités culturelles et de pleine nature

Le 27 septembre, l'association Une Petite Graine a fêté sa création par un premier «Théâtre aux Vergers». L'occasion pour cette jeune association de lancer ses activités ouvertes à tous sur les vacances de la Toussaint. Les familles Treffléannaises ont pu apprécier les balades contées, et quelques activités « nature » proposées aux enfants.

Un chantier participatif mensuel est également ouvert aux adhérents, pour prendre plaisir à travailler ensemble les mains dans la terre, et découvrir, partager ou approfondir des notions de permaculture.

Du côté de la ferme maraîchère et fruitière, Audrey, l'exploitante, a proposé une belle fête de l'automne fin novembre, y accueillant d'autres producteurs locaux. Une journée familiale, en musique, qui s'est déroulée sous le soleil!

Activités de Noël

L'association Une Petite Graine, dont le siège social est situé sur les Vergers de Bizole, a bien l'intention de continuer ses activités autour de la terre, orientée vers la

permaculture, mais aussi de proposer à chacun de venir partager un moment en nature, ensemble. Lors des vacances de Noël seront proposées quelques balades contées, mêlant histoire du village, magie et imaginaire du conte.

Création d'un club nature

Au printemps, l'association proposera des cours de jardinage pour adultes, ainsi que des formations ponctuelles liées à la terre et à la permaculture. Un club nature hebdomadaire va aussi être mis en place à destination des 4/6 ans et des 7/ 11 ans.

Déjà en lien avec le service jeunesse de la commune, l'association souhaite développer le lien avec les écoles et toute structure locale intéressée, afin de proposer ponctuellement des animations d'éducation à l'environnement aux Vergers, en forêt et au bord du Golfe du Morbihan.

Enfin, un second Théâtre Aux Vergers est déjà prévu le dimanche 3 avril, avec un spectacle de clowns!

N'hésitez pas à passer aux Vergers, ou à échanger par mail pour toute information complémentaire.



Association Une Petite Graine,
unepetitegraine@yahoo.fr
<http://www.facebook.com/unepetitegraine>

Siège de l'association
aux Vergers de Bizole
Lieu-dit Kercommun
56250 Treffléan

Coordination Trefflethon

Les 30 heures du 18ème Trefflethon, les 4 et 5 décembre ont donné lieu à une participation importante. Les différentes randonnées ont encore connu un franc succès. Nous remercions tous les participants, bénévoles, sponsors et la municipalité qui nous permettent de réussir cette fête.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !





Nouveaux équipements :

A la rentrée de septembre, les élèves ont découvert avec enthousiasme une salle de motricité rénovée et des Vidéos Projecteurs Interactifs dans chacune des classes. Cela permet de varier les ressources pédagogiques et de travailler en interactivité.



Projet d'école :

Cette année toutes les classes de l'école St Joseph ont choisi de travailler autour du thème de la mer : « Prenons le large ». L'objectif étant de faire découvrir aux enfants de l'école, le littoral, la faune et la flore de notre région.



Les classes de la maternelle au CM2 de l'école St Joseph ont participé à une sortie pêche à pieds sur la plage de Penerf à Damgan.

Les élèves ont ainsi pu découvrir les animaux de l'estran dans leur milieu, être en contact direct avec la nature. Ils ont été initiés à la pêche à la palourde. Ils ont découvert des étoiles de mer, des crevettes, des moules, des coques, des berniques...

Projet musique :

Les élèves de CE et CM bénéficient de l'intervention d'une musicienne (de Vannes Agglo) chaque semaine pour travailler à la mise en musique de l'album : « Le lion bleu ». Au cours de ces séances, les élèves travaillent l'écoute, le rythme, la voix et découvrent différents instruments.



Bus environnement :

Une animation avec le « bus environnement » de Vannes Agglo sur le thème des déchets a été proposée aux élèves de CE et CM. Les CE ont été sensibilisés au tri des déchets (vidéo, ateliers pratiques...).

Les CM ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire : le thème des emballages, de la consommation... a été étudié.



L'anglais dès la maternelle :

Cette année encore, les élèves de Petite et Moyenne section de l'école bénéficient d'une initiation à l'anglais, chaque semaine avec des professionnels de l'association Pop English. C'est une méthode originale qui allie chansons et mimes, permettant aux enfants l'apprentissage de l'anglais.



Spectacles :

Les élèves de CE et CM ont assisté à un spectacle « Chansons Robots » à la salle Carré d'Arts à Elven.

Les élèves de maternelle et CP ont assisté à un spectacle à l'école, de l'association Planète Mômes : « Le Palais des 5 sens ».

Ecole Les Korrigans

Le projet de classe annuel sur les œufs, en conformité avec les nouveaux programmes de l'école maternelle (Explorer le monde), a permis aux élèves de la classe de TPS/PS/MS de l'école «les Korrigans» de TREFFLEAN d'assister à la naissance de poussins dans leur classe le mercredi 8 octobre.

Après la visite de la ferme des autruches de Guidel, l'IME de Plumelec, partenaire du projet, a fourni tout le matériel

nécessaire ainsi que les œufs.

Les élèves de l'IME ont apporté leur concours à ce projet. Une couveuse a été installée dans la classe pendant une vingtaine de jours ainsi qu'une cage «éleveuse».

Dans quelques semaines, les poussins reviendront à l'école «en pension» pour que les enfants observent leur croissance.

Dans le cadre de la Semaine du goût, les élèves de la classe de GS- CP, de l'école des Korrigans se sont rendus au jardin des Apprentis «nature», à Balgan, pour apprendre à préparer du jus de pommes. Après les avoir récoltées et lavées, à tour de rôle, les enfants ont jeté les pommes dans le broyeur, accompagnés par les chansons de leurs camarades.

Puis ils ont pressé les morceaux obtenus afin d'obtenir un délicieux jus de pommes qu'ils ont bu à la paille.



VIE SCOLAIRE

Article de la liste Ensemble Pour Innover

Les élus de la liste Ensemble Pour Innover à Treffléan vous présentent leurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2016.

Depuis la mise en place du Conseil Municipal en mars 2014, nous participons activement aux différentes commissions où nous sommes force de propositions et aux réunions du Conseil Municipal où nous défendons les intérêts des Treffléannaises et Treffléannais.

Nous réclamons sans cesse, depuis le début, que l'équipe majoritaire mette en place un groupe de travail pour réfléchir sur le développement du Bourg et de la commune, tant du point de vue urbanisme qu'économique et commercial. D'associer la population et tous les acteurs économiques à cette réflexion au fur et à mesure de son avancée. Nous attendons toujours une réponse. Elu(e), nous sommes malheureusement peu

associés(es) aux orientations et sommes souvent mis(es) devant le fait accompli. Des délibérations sont demandées en séance sans document joint, ou remis en séance sans avoir été étudiés en amont en commissions. Nous condamnons ces pratiques d'un autre temps.

Il nous faut développer les démarches citoyennes, associer les habitants aux décisions, organiser des débats sur les sujets importants et recenser les besoins.

Dans les mois à venir, nous allons connaître de grands bouleversements dans l'organisation territoriale, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), entraînera la suppression à moyen terme des communes et des départements pour concentrer les décisions aux Communautés d'Agglos et aux Régions. Quel poids auront les petites communes rurales ?

Après le regroupement de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuy et de Vannes Agglo, Treffléan représentera moins de 1% de la population, un poids économique proche de zéro et des représentations élus également proche de zéro.

Il y a donc urgence à définir une politique de développement répondant aux besoins des Treffléannaises et des Treffléannais, respectant notre aspect rural mais tenant également compte de notre proximité avec Vannes.

Les élus d'Ensemble Pour Innover à Treffléan vous renouvellent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nathalie Launay launay.pauline@dbmail.com
Didier Le Derff didier.le-derff@laposte.net

Nos Treffléanais ont du talent

C'est avec plaisir qu'avec Michel LOUESSARD nous nous sommes rendus au fin fond du magnifique village de Cran, juste à côté de la Chapelle, rencontrer Hervé KOURA.



Déjà très connu sur la commune, il nous semblait normal de mettre en avant cet artiste.

PARCOURS.

Hervé KOURA est un Sculpteur Céramiste Grés, Porcelaine et matériaux divers

- Né à Alençon département de l'Orne ;
- Après avoir étudié la céramique et la sculpture aux Beaux-Arts du Mans Hervé KOURA obtient le Diplôme National des Beaux-Arts en 1976 ;
- Professeur d'Arts plastiques et Arts appliqués (1976 à 1997) ;
- Intervenant en Sculpture et Céramique auprès des Ecoles des Beaux-Arts (1981-1982);



- Responsable de l'Agence de communication visuelle LIGNE TRAM'WAY (1983 à 1997), intéressé par la communication et l'architecture, il ouvre une agence de communication visuelle. Pendant une quinzaine d'années il découvre le monde de l'entreprise ;

- Directeur artistique et commercial, Imprimerie IEG, Le Mans. (1997 à 1999)

C'est à partir de 1999 qu'il se consacre exclusivement à la Sculpture

Un nouveau projet l'entraîne en 2006 dans le Golfe du Morbihan où il trouve une sérénité propice à la création.

«Ma démarche consiste à privilégier l'instant créatif, l'attitude spontanée. Abstraites au début de mon intervention, dans la plupart des cas, mes sculptures deviennent figuratives en dernier lieu. C'est une nécessité plastique et une deuxième naissance. Cette volonté de revisiter son propre travail permet d'introduire d'autres lectures et interprétations.»

«Dans un monde en évolution permanente, comment ne pas constater au travers des divers événements produits par notre société, une métamorphose inéluctable.

Ce sont ces constats qui orientent ma démarche et m'entraînent dans ce voyage intemporel.

Ce de quoi nous sommes tous faits... amalgames fragmentaires d'instant forts et sensibles, de flashes; une sorte de puzzle reconstitué lié aux souvenirs en perpétuel mouvement.

“De quoi hier sera-t-il fait”, “Futur antérieur”, “Métamorphose” ou encore “Fukushima” résumés en quelque sorte des morceaux de vie.



Je vous propose “cet héritage qui tisse au présent nos lendemains” prétexte à voir et à penser.»

«Le temps joue un rôle primordial et “l'instant créatif” privilégie, dans la spontanéité, le geste évitant ainsi toute fabrication superflue. Puis le détail révèle la forme et l'espace incitant le spectateur à suivre le parcours ponctué pour une lecture sensible. C'est dans la durée de ce parcours du “faire et donner à voir” que l'œuvre prend du sens...

...un voyage dans l'espace et le temps, un travail sur “la mémoire mise en devenir”, les relations “du soi avec l'autre”, la confrontation de “l'être” avec le monde et les événements passés, présents et à venir...»

C'est en découvrant une légende bretonne qu'il crée le «Gisant de Cran», un templier.

Nous remercions Hervé KOURA pour son accueil. Nous avons pu découvrir son atelier, avec une vue imprenable sur la campagne de Cran.

Nous vous laissons à présent admirer les photos de quelques œuvres ...

Marjorie BLAINEAU

Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !

Prévenir les risques de vols

En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.

À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.

Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).

Multi-accueil "Le P'tit club d'Elven"

Actuellement en construction près de la zone de covoiturage d'Elven, le multi-accueil devrait ouvrir le 1er avril 2016. Il fonctionnera conformément à la réglementation relative à l'accueil d'enfants de 2 mois à 4 ans.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir pour la commune, une place pour une année, qui pourra être copartagée pour permettre aux parents de Treffléan de solutionner momentanément leurs problèmes de garde. Les prochaines lettres donneront l'occasion de préciser les critères d'attribution des places.

Si ce service répond à un réel besoin, sa pérennisation pourra être envisagée."

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre:

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre, interdisez l'accès des lieux

ADMR

L'Association ADMR de Sulniac-Treffléan-La Vraie Croix vous présente le Service « Sortir Plus » (Aide aux déplacements)

C'est une aide matérielle qui permet de financer l'accompagnement des personnes de plus de 80 ans, pour tout type de sortie (accompagnement pour faire ses courses, se rendre chez le médecin, chez le coiffeur... ou tout simplement rendre visite à un ami).

La prestation « Service Plus » aide à faciliter la sortie des personnes âgées de leur domicile, permet de maintenir le lien social le plus longtemps possible. L'accompagnement peut être réalisé à pied, en voiture, en transports en communs, ceci en fonction de la demande de la personne.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire d'avoir cotisé à une

caisse de retraite complémentaire des salariés (même quelques heures) à une période donnée de sa vie (sans aucune condition de ressources).

Si vous êtes intéressé, appelez la plateforme nationale DOMISERVE au 08 10 55 55 55 afin de mettre en place ce système.

Cette aide sera concrétisée par l'attribution d'un chéquier d'une valeur de 150 Euros (10 chèques de 10 Euros et 5 chèques de 5 Euros), renouvelable deux fois dans l'année, avec une participation financière de l'allocataire de

- 15 euros pour le premier carnet,
- 20 euros pour le deuxième carnet,
- Et 30 euros pour le troisième.

L'ADMR est habilitée à effectuer cette prestation.

Nous rappelons, aussi, que le Service d'aide à domicile s'adresse à tous, ponctuellement ou régulièrement, personnes âgées, personnes fragilisées, petite enfance, familles actives, autour des valeurs fortes de l'ADMR : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'agir au plus près des personnes... Ce bouquet de service permet de bénéficier d'avantages fiscaux.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

- Janine KERVRAN au 02 97 53 22 52
- Maryannick PELERIN au 02 97 53 10 21
- le secrétariat de l'ADMR au 02 97 53 26 45

L'INFO *assainissement*

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2014

ORGANISATION
Intercommunale
15 communes

Le service d'assainissement collectif du Siaep de la Presqu'île de Rhuys regroupe les communes de ARZON, BERRIC, LA TRINITE SURZUR, LA VRAIE CROIX, LAUZACH, LE HEZO, LE TOUR DU PARC, NOYALO, SAINT ARMEL, SAINT GILDAS DE RHUYS, SARZEAU, SULNIAC, SURZUR, THEIX et TREFFLEAN

EXPLOITATION
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages

COLLECTE DES EAUX USEES
Un réseau de 586 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 27 632 habitations ou immeubles et 4 industriels bénéficiant de convention particulière de déversement. Le réseau est composé de 586 km de collecteurs et 186 postes de refoulement

EPURATION
17 Stations
capacité totale = 136 851 eq.hbts

Les eaux usées sont traitées entre autre par :
Tréfflean : 1 000 EH
Tréfflean Bizole : 300 EH

QUALITE DU SERVICE

Le service Police de l'Eau indique la conformité aux prescriptions administratives des stations d'épuration

PRIX
pour l'assainissement collectif
431,49 € pour 120 m³
3,60 € / m³
pour l'eau et l'assainissement collectif
6,14 € / m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 431,49 € (sur la base du tarif au 1er janvier 2015, toutes taxes comprises).
Soit en moyenne 3,60 €/m³, + **1,39 % par rapport à 2014**
Sur ce montant, 31,2 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 54,4 % reviennent à la Collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 14,4%.

L'INFO *eau potable*

La feuille d'information sur l'eau potable

SIAEP DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS

2014

Le service d'eau potable du Siaep de la Presqu'Ile de Rhuy

ORGANISATION
Intercommunale
15 communes

regroupe les communes de ARZON, BERRIC, LA TRINITE SURZUR, LA VRAIE CROIX, LAUZACH, LE HEZO, LE TOUR DU PARC, NOYALO, SAINT ARMEL, SAINT GILDAS DE RHUYS, SARZEAU, SULNIAC, SURZUR, THEIX et TREFFLEAN

EXPLOITATION
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages L'eau est distribuée à 33 703 abonnés (+ 1,41 % par rapport à 2013)

PRODUCTION
4 ressources

Totalité de la production importée depuis le transfert de la production au Syndicat Départemental EAU du MORBIHAN
Production de EAU du MORBIHAN 3 032 177 m³
dont l'Institution d'Aménagement de la Vilaine à fourni 628 183 m³
dont la Ville de Vannes a fourni 456 415 m³

DISTRIBUTION

population estivale de pointe
estimée à 115 000 habitants Un
réseau de 929 km
2 955 761 m³ vendus
dont 612 036 m³ exportés

En 2014 les abonnés domestiques ont consommés 1 546 900 m³ soit en moyenne 129 litres par abonné et par jour, les abonnés industriels ou gros consommateurs 724 471 m³, et les communes 61 079 m³, ce qui représente un total de 2 332 450 m³ (en augmentation de 2,70 % par rapport à 2013)
Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux d'incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 90,3 % en 2014 (il était de 90,7 % en 2013)

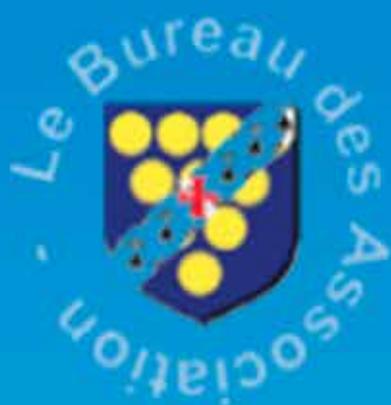
PRIX
3052,55 € / m³,
82 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 305,82 € (sur la base du tarif au 1er janvier 2015, toutes taxes comprises).
Soit en moyenne 2,55 €/m³, en augmentation de 0,79 % par rapport à 2014
Sur ce montant, 45,2% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37,4 % reviennent à la Collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 17,4 %.

CALENDRIER DES FÊTES 2016



Janvier 2016 : 14/01/2016	AG et galette des rois	Club des Bruyères
Février 2016 : 06/02/2016 06-21/02/2016 19-21/02/2016	Fête de la crêpe Tournoi open Théâtre	Inter-association Tennis club ARAC
Mars 2016 : 19/03/2016 28/03/2016	Carnaval Tournoi de foot	APPEL AST
Avril 2016 : 03/04/2016 03/04/2016 03/04/2016 17/04/2016 28-30/04/2016 30/04/2016	Assemblée générale Vide grenier Théâtre aux vergers Repas de chasseurs Course cycliste tour de Bretagne Tournoi de Mølky	ACCA Amicale Laique Une petite graine ACCA ACT Treffi'en fête
Mai 2016 : 08/05/2016 21/05/2016	Vente fleurs Repas Assemblée Générale	ARAC AST
Juin 2016 : 04/06/2016 04/05/06/2016 11/06/2016 18/06/2016 25/06/2016	Fête du Foyer les Cygnes Tréffléannaises Fête des voisins Kermesse Kermesse	Treffuté Athlétisme Bons Vivants TAmicale Laïque ecole St Joseph
Juillet 2016 : 03/07/2016	Théâtre aux Vergers	Une petite graine
Août 2016 : 21/08/2016 27/08/2016	Fête de Cran Forum des associations	AC Cran Inter associations
Septembre 2016 : 03/09/2016 04/09/2016 23/24/09/2016 25/09/2016 30/09/2016	Treffi'festif Assemblée générale Festival des P'tites Biques Théâtre aux Vergers Assemblée générale	Treffi'en fête ACA Les P'tites Biques Une petite graine Treffléthon
Octobre 2016 : 01/10/2016	Assemblée générale	ARAC
Novembre 2016 : 11/10/2016	Repas des Aînés	CCAS
Décembre 2016 : 2-3/12/2016	Téléthon	Treffléthon



TREFFLEAN

15^{ème} Fête de la Crêpe

Samedi 6 Février 2016

Salle des Sports chauffée
de 20 h à 2 h du matin



2 Galettes garnies & Crêpes à volonté !!!

Animation Soirée Dansante



avec le groupe

Aurélie

GUSTO

Merci de ne pas jeter sur la voie publique



Entrée : 12 € adulte

6 € enfants de moins de 12 ans

